



Aucune notification de point

Par **chamielle**, le **16/09/2014** à **10:09**

bonjour

j'aurait une questions un peu specifique

j'ai eu une suspension de permis de 6 mois mais comme j'etais chauffeur poid lourd j'ai pris la desicion de conduire mais malheureusement pour moi je me suis fait arreter par les gendarmes.

mais lors de l'arrestation il ne m'ont a aucun moment parler de perte de point je suis passer en crpc et la aussi le juge ma suspendu mon permis de nouveaux 6 mois mais pas d'amendes .

Cela fera 1ans et demi que sa c passer

je me demande quand même si je vais perdre des points?

merci d'avance de votre reponse